

Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Conseiller juridique senior
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Montréal, le 19 juillet 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET: R-3809-2012
Prix du transport et de l'équilibrage
N/dossier : 312-00530

Chère consœur,

Dans notre correspondance du 10 juillet dernier, suivant la décision D-2013-097 approuvant les tarifs d'emmagasinage d'Intragaz, Gaz Métro informait la Régie des coûts inhérents au service d'équilibrage pour l'année financière en cours.

Gaz Métro désire apporter une précision quant à l'information reproduite à l'annexe A jointe à cette correspondance. Plus précisément, Gaz métro désire expliquer pourquoi, suivant l'approbation des tarifs d'Intragaz, aucun montant n'apparaît à la ligne 6, colonne 5.

Les coûts fixes des outils d'équilibrage remplis à partir du mois d'avril d'une année, en prévision de l'hiver suivant (c'est le cas du site de St-Flavien – ligne 6 de l'Annexe A) sont transférés dans un compte de frais reportés. Ces coûts sont ensuite appliqués aux résultats lors des périodes de retrait, de novembre à mars de l'année gazière subséquente. Par ailleurs, les coûts fixes des outils qui servent à faire du cyclage ou de la pointe (c'est le cas du site de Pointe-du-Lac – ligne 5 de l'Annexe A) sont directement imputés aux résultats.

Par conséquent, pour la modification des tarifs d'Intragaz au 1^{er} mai 2013, l'impact des coûts pour le site de Pointe-du-Lac est inscrit à la colonne 5 de la ligne 5 de l'Annexe A. Les coûts pour le site de St-Flavien ont plutôt été transférés dans un compte de frais reportés et n'affectent pas, pour l'instant, les résultats. La modification effective découlant de ces derniers coûts apparaîtra cependant (en réduction) dans le dossier tarifaire 2014.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/nv